



INFO NÉGO

Ville de Montréal #7
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP) • SFMM429.QC.CA

Intensification des négociations à la Ville de Montréal

Votre Comité de négociation

Rappelons tout d'abord que c'est, fort d'un mandat voté à 97 %, que votre Comité de négociation syndical a entrepris ce défi énorme qu'est la négociation de la convention collective à la Ville de Montréal. Ce Comité de négociation est formé de Francine Bouliane, présidente, Lyne Lachapelle, secrétaire générale, Gilles Maheu, trésorier-archiviste, Johanne Joly, vice-présidente, Jonathan Arseneault, vice-président, et Daniel Dussault, conseiller syndical SCFP.

Historique 2019-2020

À la suite de l'échéance de notre dernière convention collective le 31 décembre 2018, nous avons commencé les rencontres de négociations le 25 avril 2019. Ce fut une année de négociation plus traditionnelle, puisque les rencontres en « présentiel » étaient non seulement permises, mais étaient la seule réalité que nous connaissions. Nous avons donc, lors de 14 rencontres, déposé nos cahiers de demandes respectifs et échangé sur nos positions. Dès septembre 2019, la partie syndicale déposait un canevas de travail afin de faire avancer la négociation.

Avec l'arrivée de la pandémie en mars 2020, nous avons dû nous adapter à la vitesse grand V, tant au niveau des technologies que de différents problèmes inédits qui nous obligeaient à trouver des solutions au jour le jour. Nous avons également dû mettre du temps et des énergies sur la restructuration de la caisse de re-

traite. Les rencontres en personne n'étaient, bien entendu, plus possibles. Ce n'est que le 14 octobre dernier que nous avons repris les négociations en visioconférence. C'est au total 6 rencontres qui ont été tenues en 2020.

Reprise en janvier 2021

Bien que nous ayons repris les négociations le 27 janvier 2021, à hauteur d'une journée par semaine les mercredis, nous considérons ce rythme nettement insuffisant. Le 10 février dernier, nous en étions à la 23^e rencontre. C'est pourquoi nous avons demandé à la Ville d'intensifier les rencontres de négociations. À partir du 22 février prochain, ce sera 2 jours par semaine que les parties se rencontreront virtuellement, les lundis et les mercredis. Les autres jours seront également utilisés à la préparation et à l'élaboration stratégique par la partie syndicale.

Ce n'est pas tout que de tenir des séances de négociations, il faut avancer et avoir des résultats. Votre comité syndical travaillera d'arrache-pied afin de trouver des solutions en vue d'en arriver à une entente satisfaisante pour l'ensemble des Cols blancs de la Ville de Montréal.

Nous sommes le plus grand groupe de personnes syndiquées et nous représentons majoritairement des femmes. Il est plus que temps d'avoir toute la reconnaissance et le respect que nous méritons !

– *Votre Comité de négociation*